

Formation des entraîneurs

Inscriptions PNCE

Gymnastique Québec procèdera, du mois d'octobre à décembre, à un projet pilote pour la modification du processus d'inscription aux formations PNCE.

Cette solution est temporaire afin de remédier aux problèmes suivants émis par la communauté:

- Éviter les erreurs d'association Club/Entraîneur
- Éviter les erreurs de facturation ou les factures surprises
- Éviter les Inscriptions à une mauvaise formation (région, niveau)
- Problématique dans l'envoi des confirmations d'inscription
- Problématique de suivis des formations complétées en classe
- Problématique de suivis des formations complétées en ligne
- Informer les clubs lorsqu'un participant s'absente d'une formation

Inscriptions payées hors-ligne par le club

1. Les clubs recevront un «code promo» vendredi le 20 septembre 2019 provenant de Gymnastique Québec
2. Les clubs pourront utiliser ou remettre ce code à leurs entraîneurs lorsque ceux-ci désirent s'inscrire à une formation.
3. Les clubs devront s'assurer de remettre le code **seulement** aux participants qui remplissent les prérequis nécessaires.
4. L'entraîneur pourra appliquer le code promo lors de son inscription sur gymqc.didacte.com ce qui appliquera un «rabais» de 100% sur le prix de la formation. *Le code promo permet au participant de ne pas faire de transaction de paiement*
5. Le club ou le participant devra s'assurer de vérifier les prérequis avant de procéder à une inscription en se dirigeant vers :
https://script.google.com/macros/s/AKfycbzo_hPCAxq7xYLdkYqFtoLTC6zweNb_IRzRQcMKyhilhKC1flm5/exec. *Prendre note que la mise à jour de ce document est toujours en cours, fin prévue mi-octobre 2019.*
6. (à venir octobre 2019) *Listes de prérequis par formation (lien)*

7. **C'est la responsabilité du club** de vérifier les prérequis des entraîneurs. Un entraîneur n'ayant pas les prérequis adéquats et inscrit à la liste des participants:
 - a. Une pénalité pourrait être facturée au club
 - b. L'inscription du participant pourrait être refusée sans préavis
 - c. Les crédits pourraient ne pas être accordés sur coach.ca.
8. Lors de son inscription, l'entraîneur recevra une confirmation d'inscription et un « *bon de commande à 0\$ ** » qu'il pourra transmettre à son responsable de club comme preuve qu'il est bien inscrit. **Le coût de la formation est tout de même indiqué ainsi que le code promo qu'il a utilisé pour s'inscrire.*
9. L'entraîneur aura ainsi accès automatiquement au matériel requis pour le cours ou à la formation en ligne et verra cette formation s'afficher dans son compte Didacte dans «**formation en cours**».
10. À la fin de chaque mois (s'il y a lieu), un **rapport D'INSCRIPTION** sera émis aux clubs pour fin de vérification.
11. À la suite d'une formation, une **FACTURE** sera émise aux clubs avec un rapport de **PARTICIPATION**.

Pour toutes questions concernant la formation des entraîneurs ou si vous avez des questions sur le cheminement d'entraîneur pour les formations **Compétition 1 et +** contactez:

Josée Gélinas: jgelinas@gymqc.ca

Si vous avez des questions sur le cheminement d'entraîneur pour les formations **Fondement** contactez:

Marie-Pier Blais: mpblais@athlek.ca

Si vous avez des questions sur la **facturation** contactez;

Arnulfo Alfaro: aalfaro@gymqc.ca

Si vous des questions sur le **processus d'inscription en ligne** contactez:

Marie-Pier Blais: mpblais@athlek.ca

En production - à venir

Inscriptions payées en ligne par le participant.

1. Le club ou le participant devra s'assurer de vérifier les prérequis avant de procéder à une inscription en se rendant sur:
https://script.google.com/macros/s/AKfycbzo_hPCAxq7xYLdkYqFtoLTC6zweNb_IRzRQcMKyhihKC1flm5/exec
2. Listes de prérequis par formation (lien)
3. **C'est la responsabilité du club ou du participant** de vérifier les prérequis, Un entraîneur n'ayant pas les prérequis adéquats et inscrit à la liste des participants:
 - a. Une pénalité pourrait être facturée au club
 - b. L'inscription du participant pourrait être refusée sans préavis
 - c. Les crédits pourraient ne pas être accordés sur coach.ca.
4. Lors de son inscription, l'entraîneur recevra une **confirmation d'inscription** et une **facture** qu'il pourra transmettre à son responsable de club comme preuve d'inscription.
5. L'entraîneur aura ainsi accès automatiquement au matériel requis pour le cours ou à la formation en ligne et verra cette formation s'afficher dans son compte Didacte dans «**formation en cours**».
6. Lors de la participation au cours, une attestation sera émise à l'entraîneur comme preuve de participation